



Pétition : Pour la protection des aînés contre les abus financiers en matière de logement

Résultats obtenus pour cette pétition.

À la fin de la période de dépôt des signatures de cette pétition sur le site Internet de l'Assemblée nationale, le nombre de signatures s'établit à 13 297 signatures.

Cette pétition fut placée sur le site Internet le 13 novembre dernier et le 4 décembre, au moment où l'ACEF – Appalaches - Beauce – Etchemins, le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches et FADOQ – Thetford ont entrepris une démarche de mobilisation régionale sur leurs territoires respectifs, le nombre de signataires au Québec se chiffrait à 9 416.

Au moment où la FADOQ – régions de Québec et Chaudière-Appalaches s'est associée à cette démarche le 17 janvier on y dénombrait 10 500 signataires.

La campagne de mobilisation s'est alors intensifiée avec l'ajout de d'autres collaborateurs locaux et régionaux pour atteindre à l'échéance, ce 31 janvier 13 297 signatures.

Compte tenu qu'une pétition déposée sur le site de l'Assemblée nationale dépasse actuellement, rarement plus de 10 000 signatures et que cette procédure est relativement complexe pour la clientèle aînée, les partenaires associés à l'intérieur de cette démarche de pression politique sont très satisfaits des résultats obtenus en cette période de pandémie où les moyens de communication sont très limités.

Des remerciements s'adressent à tous les collaborateurs qui ont informé, mobilisé et incité les membres de leur organisation respectives et les personnes de leur entourage à signer cette pétition et même à l'occasion leur ont apporté de l'aide. Des remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui ont signée cette pétition.

Toutes les représentations politiques seront dès maintenant effectuées dans le but d'obtenir rapidement du gouvernement du Québec l'adoption d'un nouveau Bail mieux adapté à la situation des personnes aînées et renforcer ainsi le pouvoir de l'État de manière à protéger davantage les locataires.

Préparé par Maurice Boulet
Le 1er février 2021